

► Information générale

Cours

Titre Plante médicinale – usage thérapeutique

Sigle PHL6097

Site StudiUM [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Faculté / École / Département Médecine, Pharmacologie et physiologie

Trimestre Automne

Année 2020

Mode de formation En ligne

Déroulement du cours Tous les mercredis de 14h00 à 17h00

Charge de travail hebdomadaire [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Enseignant

Nom et titre Pierre Haddad

Coordonnées [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Disponibilités [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Personne-ressource

Nom, titre et responsabilité [Cliquez ici pour entrer du texte. Pour ajouter un tableau identique à celui-ci, cliquez dans le tableau puis sur le + qui apparaît à la droite de la dernière ligne.](#)

Coordonnées [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Disponibilités [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Description du cours

Description simple Savoirs ethnobotanique, chimique, pharmacologique, thérapeutique et de réglementation associés aux plantes médicinales : analyse critique des informations qui s'y rattachent.

Place du cours dans le programme Cliquez ici pour entrer du texte.

Description détaillée Cliquez ici pour entrer du texte.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Cliquez ici pour entrer du texte.

Objectifs d'apprentissage

Cliquez ici pour entrer du texte.

Département de pharmacologie et physiologie

PHL6097 – Plante médicinale – usage thérapeutique (3 crédits)

Automne 2020

Mercredi : 14h00 à 17h00 / En ligne

► Calendrier

Séances	Contenus et activités	Professeurs
2 septembre	Plantes médicinales. Historique de leur utilisation. Importance dans l'arsenal thérapeutique actuel.	Jean-Yves Dionne
9 septembre	Analyse critique des sources d'information.	Patrice Dupont
16 septembre	Ethnobotanique : Le savoir traditionnel au niveau des plantes médicinales.	Alain Cuerrier
23 septembre	Séminaire de discussion 1: L'ethnobotanique appliquée à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
30 septembre	Les meilleures pratiques dans l'extraction, la caractérisation et l'identification des principes actifs des plantes médicinales.	Mohammed Hmamouchi
7 octobre	Séminaire de discussion 2: La phytochimie appliquée à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
14 octobre	Les méthodes permettant de déterminer les propriétés pharmacologiques associées aux plantes médicinales.	Pierre Haddad
21 octobre	Séminaire de discussion 3: La recherche clinique appliquée à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
28 octobre	Regard critique sur les protocoles cliniques et les effets thérapeutiques associés aux plantes médicinales.	Jean-Yves Dionne
4 novembre	Séminaire de discussion 4: La pharmacologie appliquée à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
11 novembre	Les réglementations gouvernementales et la mise en marché des plantes médicinales (contenu, innocuité et efficacité).	Julie Séguin
18 novembre	Séminaire de discussion 5: La réglementation appliquée à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
25 novembre	Les interactions entre les plantes médicinales et les médicaments.	Cécile Bertin
2 décembre	Séminaire de discussion 6: Les interactions médicamenteuses appliquées à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
9 décembre	Dépôt des travaux de session (monographies) par courriel pierre.haddad@umontreal.ca au plus tard à 23h59	Pierre Haddad

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour effectuer une sélection.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour effectuer une sélection.	Cliquez ici pour entrer du texte.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	Cliquez ici pour entrer du texte.
Dépôts des travaux	Cliquez ici pour entrer du texte.
Matériel autorisé	Cliquez ici pour entrer du texte.
Qualité de la langue	Cliquez ici pour entrer du texte.
Seuil de réussite exigé	Cliquez ici pour entrer du texte.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2020-09-17

Date limite d'abandon 2020-11-06

Fin du trimestre 2020-12-23

Évaluation de l'enseignement Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents Cliquez ici pour entrer du texte.

► **Ressources**

Ressources obligatoires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Cliquez ici pour entrer du texte.
Équipement (matériel)	Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Sites Internet	Cliquez ici pour entrer du texte.
Guides	Cliquez ici pour entrer du texte.
Autres	Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>